

Facteurs de risque professionnels pour les lésions aiguës par inhalation

Les agents qui peuvent entraîner des blessures aiguës par inhalation incluent les suivants :

Gaz irritants	Produits chimiques organiques	Composés métalliques	Mélanges complexes
Hydrosolubilité élevée, p. ex., ammoniac, dioxyde de soufre, chlorure d'hydrogène	Acides organiques, p. ex. acide acétique	Vapeurs de mercure	Fumées d'incendie
Hydrosolubilité modérée, p. ex., chlore, sulfure d'hydrogène	Aldéhydes, p. ex. formaldéhyde, acroléine	Oxydes métalliques, p. ex. ceux de cadmium, de vanadium, de manganèse, d'osmium	Produits de pyrolyse issus de plastiques
Hydrosolubilité faible, p. ex. ozone, dioxyde d'azote, phosgène	Isocyanates	Halides, p. ex. chlorure de zinc, tétrachlorure de titane, pentachlorure d'antimoine, hexafluorure d'uranium	Mélanges de solvants
	Amines, p. ex. hydrazine, chloramines	Tétracarbonyl de nickel	Spoires et toxines de microorganismes
	Gaz lacrymogène (CS), gaz moutarde	Hydrures de bore, lithium, arsenic, antimoine	(Fumées de polymères)
	Solvants organiques, dont certains aérosols pour cuirs	(fumées de métaux)	
	Certains produits agrochimiques (paraquat, inhibiteurs de la cholinestérase)		